



# Commune de Bellevue

## République et Canton de Genève

Décembre 2010 – N° 12

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### Mot de la Mairie

Chers Bellevistes,



Cette année 2010 arrive à son terme sur une note positive. Le Conseil municipal, lors de sa séance du 9 novembre, a voté à l'unanimité le budget 2011. Cette séance est à marquer d'une pierre blanche puisque l'approbation du budget intervient suite à une proposition de résolution de l'Entente Libérale visant la baisse du centime additionnel (baisse d'impôts), laquelle a été refusée par les membres de la commission des finances qui ont émis une autre proposition maintenant la suggestion de la baisse du centime mais assortie d'une diminution des charges budgétaires plafonnée à 6%.

Il s'agit d'un travail conjoint remarquable des trois groupes politiques bellevistes. Je remercie vivement ces groupes: Bellevue d'Avenir, Pro Bellevue Radical et l'Entente Libérale d'avoir œuvré pour l'intérêt de la commune et de ses administrés dans un esprit de coopération admirable. C'est la première fois depuis 40 ans que nos impôts vont baisser.

Notons que la volonté de l'Exécutif a toujours été de gérer les finances communales en collaboration avec le Conseil municipal dans une totale transparence avec pour mission principale le remboursement des prêts bancaires. Pour preuve, en trois ans, la dette communale a diminué de plus de CHF 3'100'000.-. La dette bancaire publique s'élève actuellement à CHF 15'500'000.-.

Durant ces deux dernières années, la commune a acquis deux parcelles stratégiques, la parcelle du port Gitana et une parcelle appartenant à la Hoirie Rilliet, sise au chemin des Tuilots, pour un montant total de CHF 4'356'792.-. Tous nos investissements ont été payés sans emprunt par notre trésorerie. Grâce à une gestion stricte de nos finances, nous n'envisageons pas de réemprunter mais d'utiliser nos fonds communaux de manière judicieuse.

Pour tout ceci, j'adresse un grand merci à notre Directrice des Finances, Mme Claire Albanese, qui a apporté, par son engagement et son travail, une grande rigueur dans la gestion de nos finances.

Je remercie également mes Adjoints, Mme DuPasquier et M. Beauverd pour leur implication, leur travail et leur disponibilité.

L'Exécutif tient à profiter de cette tribune pour exprimer sa gratitude à plusieurs acteurs de la vie communale : le personnel pour son dévouement, les sociétés communales, les mandataires et les entreprises qui fournissent des prestations à notre commune mais également les enseignantes et enseignants qui, tout au long de l'année, s'investissent auprès de nos enfants afin de leur fournir un bagage précieux pour l'avenir.

Nous souhaitons à tous les Bellevistes une bonne fin d'année, remplie de joie, de santé et de bonheur. Et en mon nom, chers Bellevistes, je vous remercie du fond du cœur pour votre soutien et votre présence lors de mon très important problème de santé. Sachez que j'ai un plaisir fou à administrer et gérer notre belle commune. Tâchons de maintenir le plus longtemps possible la qualité de vie dont nous bénéficions à Bellevue.

Daniel Fabbi, Maire



## ADMINISTRATION COMMUNALE



### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A assisté à l'assermentation de M. Ruben JIMENEZ par la présidente du Conseil municipal, Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ,
- A accepté la nouvelle composition des commissions et fonctions diverses de la législature 2007-2011,
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 98'000.— concernant les frais d'appel d'offres pour la réalisation d'un bâtiment destiné à accueillir des activités parascolaires sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue,
- A accepté à l'unanimité d'approuver le projet de protocole d'accord du 1<sup>er</sup> septembre 2010 entre la commune de Bellevue et la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) qui annule et remplace ceux signés les 22 mai 2002 et 10 mars 2006 concernant le projet de construction de deux immeubles «La Tuilière» par la FLB,
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à la conversion du prêt de CHF 1'200'000.— consenti par la commune de Bellevue à la FLB par arrêté du Conseil d'Etat du 15 mai 1996 en une participation permanente pour le financement de l'élargissement de l'actuelle rampe d'accès au parking souterrain et la mise en sous-sol des places de parc en surface dans le projet de construction de deux immeubles «La Tuilière» par la FLB.

- A accepté à l'unanimité la décision concernant la fixation de l'indice des traitements 2011 de la commune de Bellevue,
- A accepté à la majorité la délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2011,
- A accepté à l'unanimité la délibération relative aux indemnités allouées en 2011 au Maire et à chaque Adjoint, aux Conseillers administratifs,
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2011, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter,
- A accepté à l'unanimité la proposition de nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'élection des Conseillers municipaux du dimanche 13 mars 2011, ainsi que de leurs remplaçant-e-s,

Président : M. Frédéric LUYET  
 Suppléant du président : M. Jean-Paul REY  
 Vice-présidente : Mme Bridget DOMMEN  
 Suppléant de la vice-présidente : M. Claude ETTER

- A accepté à la majorité la nomination de deux représentants du Conseil municipal pour être membres du comité d'évaluation dans la procédure d'appel d'offres pour le projet de réalisation d'un immeuble destiné à accueillir les activités parascolaires sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue.

Les candidatures retenues sont celles de MM. Jean-Daniel VIRET et Raphaël PETITE.

### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A procédé à la nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2011, ainsi que de leurs remplaçant-e-s :  
 Président : Monsieur Ruben JIMENEZ  
 Suppléant du président : Monsieur Rémy GOBERT  
 Vice-président : Monsieur Bernard FOGARASI-SZABO  
 Suppléant du vice-président : Monsieur Jean-François RUCHET
- A eu une présentation des budgets annuels 2011 de la commune de Bellevue et des Groupements intercommunaux,
- A décidé à l'unanimité de renvoyer en commission des Finances & Patrimoine la résolution de l'Association de l'Entente Libérale de Bellevue pour une croissance raisonnable des charges de la commune et une baisse des centimes communaux.

### PRESENTATION DU SERVICE ADMINISTRATIF : Michèle TINGUELY

Cela fait 26 ans que je travaille à la mairie de Bellevue. A mes débuts, il s'agissait d'une toute petite administration qui n'a cessé de croître pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Le secrétariat était composé d'une seule personne lors de mon engagement. Nombreux sont les dossiers que j'ai été amenée à traiter avec un plaisir toujours identique. Mes tâches actuelles, aussi bien en rapport avec le Conseil municipal, les Aînés et la réception sont un privilège, car elles me permettent de vivre pleinement au rythme de la commune. J'ai la chance de connaître beaucoup d'anciens habitants pour lesquels j'ai une véritable affection mais c'est également avec grand plaisir que je vois arriver les nouveaux visages.



### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A accepté à la majorité une contre-proposition de la commission des finances à la résolution de l'Association de l'Entente Libérale de Bellevue pour une croissance raisonnable des charges de la commune et une baisse des centimes communaux. Ce contre-projet de la commission des finances fait état d'une diminution du centime additionnel de la commune de Bellevue de 1 centime et limite au maximum à 6% l'augmentation annuelle des charges de fonctionnement dans le cadre du budget 2011,



## TECHNIQUE – BÂTIMENTS – SERVICES EXTÉRIEURS



### EVOLUTION DE LA TUILLIERE

La démolition de la station SIG terminée, les ouvriers se sont attelés aux sous-sols du bâtiment, début septembre 2010. En six semaines de démolition et de concassage, la moitié du travail a été accompli.

Vous aurez pu constater qu'une grue de 33,70 mètres de hauteur avec une flèche de 60 mètres a été montée fin octobre dans le parc Simon-Eggly pour la suite du chantier. Parallèlement, un remplacement des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, longeant la rampe du garage a été effectué. Enfin, d'ici la fin de l'année, la double rampe d'accès au parking située derrière la mairie sera terminée ainsi que la liaison entre le parking souterrain existant et le futur parking de «La Tuillière».



Semaine 39



Début du tunnel de liaison - semaine 44



Semaine 44



Rampe d'accès au parking - semaine 44

### CHEMIN DE LA CHÊNAIE

La procédure d'autorisation accélérée relative aux zones 20 et 30 km/h au chemin de la Chênaie est en cours de décision. Nous aurons tout prochainement plus de nouvelles à ce sujet et ne manquerons pas de vous tenir informés par un tout-ménage.



#### PETITS CONSEILS DE NOS JARDINIERS

L'hiver approche à grands pas et le dernier moment est arrivé pour mettre en terre les plantations automnales, avant que le sol ne gèle.

L'hiver est la période de repos pour la végétation. Cette période fait partie d'un cycle naturel et indispensable pour la nature, celui de la régénération.

Au printemps, vos plantes extérieures auront bien besoin d'un petit coup de fouet. Pour cela, il vous suffira de retourner la terre et de mettre du compost au pied de vos plantations, ce qui leur permettra une meilleure reprise.

**Taille :** Hibiscus en février, coupez au 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> œil.

Hortensia, enlevez les fleurs fanées si vous ne l'avez pas déjà fait.

Rosiers, méritent une petite taille automnale puis à mi-mars une taille plus radicale à 2 yeux, en rajoutant du compost afin qu'ils refassent leurs couronnes.

Les arbres fruitiers doivent être taillés lorsque toutes les feuilles sont tombées et en période hors gel.



## CULTURE ET LOISIRS



### SOIRÉE DES AÎNÉS DU 6 OCTOBRE 2010

Vous l'aviez tous remarqué, la soirée des Aînés 2010 a été repoussée à l'automne. Nul doute qu'il y avait une bonne raison à cela. La sortie de presse, fin septembre, du livre de M. Georges BOUVIER, «Bellevue en histoires», n'y était pas étrangère.

Quelle belle réussite d'avoir convié, lors d'une soirée «surprise», l'auteur de ce livre, les Aînés, les Sénateurs et le Conseil municipal. Le repas fut, lui aussi, à la hauteur de l'événement. Nos sapeurs-pompiers, à cette occasion, avaient troqué leurs vêtements d'hommes du feu contre celui de serveurs et ils nous ont ainsi dévoilé un certain savoir-faire.

Puis, plus un bruit dans la salle lors du discours de M. Georges BOUVIER. Plongés dans le passé, buvant le flot de savoir de notre historien commentant son ouvrage, tous étaient captivés.

Ce fut également l'occasion de remettre à M. Jimmy LOUP son brevet de Capitaine de notre compagnie des sapeurs-pompiers.

Cette soirée que l'on pourrait qualifier de «grand cru classé» était bien sûr l'idée de notre Exécutif, sans lequel rien n'aurait été possible.

Vous trouverez le livre de M. BOUVIER «Bellevue en Histoires» disponible à la vente en mairie et dans les grandes librairies genevoises.



### SOCIÉTÉ FÉMININE DE GYMNASTIQUE GENTHOD-BELLEVUE

Tous les lundis soir, la société féminine de gymnastique organise une heure de gym en musique dans la salle communale. Trois monitrices se relaient pour donner les cours à tour de rôle.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe ou obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Josiane KRANCK le soir au 022.774.20.30 ou par e-mail [gj.kranck@bluewin.ch](mailto:gj.kranck@bluewin.ch).

### PATINOIRE DE LA VIGNE BLANCHE – HOCKEY POUR TOUS !



Cet hiver, pour la 3<sup>ème</sup> fois déjà, une patinoire est mise à disposition des gentoussiens et des bellevistés, au centre sportif de la Vigne Blanche, de novembre 2010 à février 2011.

Depuis l'hiver dernier, un groupe de hockeyeurs (enfants et adultes) s'y est amusé, entraîné, épanoui avec la satisfaction de pouvoir, en fin de saison, participer à des tournois interpatinoires extérieures. Notre équipe a d'ailleurs remporté celui qui s'est déroulé à Coppet.

Grâce à divers sponsors, il a été possible de mettre gratuitement à disposition des participants du matériel tel que cannes, pucks, maillots, casques, etc.

Au mois de juin dernier, le premier troc hockey inter club a eu lieu sous le préau couvert de l'école de Bellevue. A cette occasion, de nombreux dons de matériel ont été faits en faveur de notre association, nous permettant d'étoffer l'équipement des jeunes hockeyeurs.

Il est à souligner qu'au courant de cette année, l'association de hockey Genthod-Bellevue est née. Notre première assemblée générale s'est tenue cet automne.

Durant la pause estivale, un petit nombre d'irréductibles hockeyeurs a continué à jouer chaque dimanche matin, toujours au centre de la Vigne Blanche, mais en roller cette fois! Merci au Groupement Intercommunal de la Vigne Blanche de nous avoir accordé cette possibilité, c'est fort apprécié.

D'autre part, depuis la reprise de la saison officielle de hockey, notre patinoire a été intégrée au projet «Genève futur hockey» sous l'égide du Genève-Servette Hockey Club (GSHC). Cette structure apportera un soutien précieux à l'animation de la patinoire via plusieurs événements liés au développement du hockey loisir.

Nous pouvons également vous annoncer en primeur que Goran Bezina, capitaine du GSHC et défenseur de l'équipe suisse de hockey sur glace, a accepté généreusement d'être le parrain de notre patinoire.

En nous réjouissant déjà de vous retrouver nombreux sur des patins ou au bord de la patinoire pour encourager les hockeyeurs lors des tournois à venir, Pascal et Caroline Gagliardi, au nom de l'association de hockey Genthod-Bellevue, vous souhaitent un bel hiver.

### VENTE DES MÉDAILLES DE CHIENS 2011



La vente des médailles en mairie, pour l'année 2011, débutera dès le lundi 3 janvier 2011 et durera jusqu'au 31 mai 2011. Seules les personnes domiciliées sur la commune peuvent acquérir une médaille à la mairie de Bellevue. Les médailles peuvent également être achetées à la Caisse de l'État, Hôtel des finances, rue du Stand 26 (rez-de-chaussée) à Genève (Horaires d'ouverture des guichets: de 9h à 16h sans interruption, du lundi au vendredi).

### Chaque propriétaire devra présenter :

- Une pièce d'identité
- Le carnet de vaccination à jour (vaccin contre la rage)
- L'attestation d'assurance RC pour 2011
- La carte d'enregistrement de la société ANIS ou la vignette prouvant l'inscription de la puce électronique

## CULTURE ET LOISIRS



### LA PAROISSE DES CINQ COMMUNES

Le temple était plein, c'était le dernier dimanche de septembre; un moment historique. L'assemblée extraordinaire venait de décider d'unir les deux paroisses de Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex et Genthod, Bellevue, Collex-Bossy pour former la paroisse des 5 communes. Une décision mûrement réfléchie qui entérine un long processus de rapprochement et de partenariat, et dont l'union prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les deux paroisses pratiquent déjà depuis plusieurs années une alternance de cultes entre le Grand-Saconnex, Chambésy et Genthod, des séances de conseils communs et se partagent le poste d'un pasteur. Qui dit union, pense à une fusion. Sur ce plan, il est vrai que malgré l'unanimité des votes lors de plusieurs assemblées, la crainte existe qu'une telle démarche puisse affaiblir une communauté locale vieillissante et décourager des volontaires. Le pasteur Andreas Fuog se veut rassurant sur ce point et souligne que l'objectif du rapprochement n'est pas de niveler les identités locales mais bien au contraire de soigner, dans le bon sens du terme, un esprit de clocher, chaque lieu a ses particularités qu'il faut continuer à mettre en valeur.

*Nelly Abel, présidente*

#### Programme de l'Avent et Noël 2010 :

**4<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent, 19 décembre:** 10h au temple de Genthod. Conte, chants de Noël et décoration du sapin par les enfants, un goûter est offert par la paroisse.

**Vendredi 24 décembre:** 18h au temple de Genthod. La traditionnelle veillée de Noël pour les familles (cette veillée ne dépassera pas l'heure). Pour les personnes qui préfèrent un recueillement après la fête en famille, une veillée de Noël aura également lieu à 23h à la chapelle des Crêts au Grand-Saconnex.

**Samedi 25 décembre:** 10h au temple de Genthod. Jour de Noël, culte de Noël avec Sainte Cène. (A la même heure également culte avec Sainte Cène à la chapelle des Cornillons à Chambésy).

### DECOUVREZ L'ESCRIME A BELLEVUE

L'escrime est un sport de combat européen qui trouve son origine dans l'adaptation des techniques guerrières vers un procédé esthétique où la beauté du geste et l'élégance morale priment. Il s'agit de l'art de toucher l'adversaire avec une arme blanche sans se faire toucher soi-même. Les règles diffèrent un peu selon que l'on manie le fleuret, l'épée ou le sabre. La Société d'Escrime de Genève, par le biais de son programme SEG-Bellevue

Découvrir l'Escrime, propose aux enfants et aux jeunes de 8 à 15 ans, une initiation à ce noble sport, de manière ludique et sans compétition.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Maître George Hadzopoulos au 079 790 78 60.

Pour l'anecdote: l'escrime est l'un des très rares sports où le français est la langue officielle. Chaque pays utilise sa langue pour les

*Sur les traces  
des trois Mousquetaires*

Pour les enfants de 8 à 15 ans



**SEG-Bellevue Découvrir l'Escrime**

Tous les Lundis de 16h45 à 18h00 dans la salle de rythmique de l'école de Bellevue.

Renseignements au 079 7907860 auprès de Me George Hadzopoulos.

Formule d'essai 5 cours 50.-CHF

compétitions nationales, mais dès que la compétition devient internationale, le français est obligatoire pour l'arbitrage. «En Garde! Prêts? Allez!...».

### CLUB DES JEUDIS DE SKI DE GENTHOD – BELLEVUE

Le Club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue offre, depuis de nombreuses années, la possibilité aux enfants résidant à Genthod, Bellevue et Collex-Bossy de participer à 5 sorties de ski alpin ou de surf le mercredi pour le prix de Fr. 40.- par sortie.



Les enfants sont pris en charge par une équipe d'accompagnants au départ de la poste de Genthod à 7h30 pour la station de Morillon dans le Grand-Massif. Chaque enfant devra être muni de son propre équipement et de son pique-nique de midi. Le retour est prévu vers 17h45.

Désormais et suite à la décision prise lors de la dernière assemblée générale, le port du casque est obligatoire pour chaque enfant. Les sorties auront lieu les mercredis 19 et 26 janvier, 2 février, 2 et 9 mars 2011, inscriptions à envoyer d'ici au 5 décembre 2010, à la case postale 69, 1293 Bellevue.

*Arlette Porchet, Présidente*

### CALENDRIER DE L'AVENT

Le Club des Bellevistes invite les habitants de la commune à se joindre au fameux Calendrier de l'Avent qui débutera le 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au 23 décembre. Chaque jour, à partir de 18h30, une fenêtre s'ouvrira, où l'on pourra venir partager un moment privilégié autour d'un bon verre de vin chaud. Venez nombreux !!!



# ESCALADE

## LE VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2010

Le Club des Bellevistes et la Mairie de Bellevue vous invitent à venir fêter l'Escalade à la salle communale

Rendez-vous dans la nuit noire pour une marche aux flambeaux en musique, suivie de la traditionnelle soupe

17h45 ➔ Rendez-vous sur le terrain de basket de l'école (pensez à vous déguiser chaudement)! Pendant la marche aux flambeaux les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

18h ➔ Départ du cortège aux flambeaux (voir parcours)

18h30 ➔ Vin chaud offert par le Club des Bellevistes

19h ➔ Soupe de l'Escalade, préparée dans un chaudron à l'ancienne et marmite en chocolat offertes

PARCOURS

Ecole  
ch. en Joubières  
ch. des Mastelottes  
ch. de la Chênate  
Webster  
ch. en Joubières  
Ecole



Petite restauration et buvette

Soirée en musique avec le DJ Amédéo

Concours de déguisements!



Vente de pâtisseries organisée par une classe de l'école de Bellevue

Nous vous attendons nombreux, et dans la bonne humeur, afin de célébrer la fête de l'Escalade dans une ambiance sympathique





Commune de Bellevue  
République et Canton de Genève



## SÉCURITÉ



### TEMPÊTE DU 25 OCTOBRE 2010

Tous les pompiers du canton ont été à pied d'œuvre dès l'après-midi du lundi 25 octobre et les pompiers volontaires de Bellevue n'ont pas fait exception. Alarmés à 15h00, les hommes et le matériel ont été pleinement employés puisque plusieurs interventions se sont chevauchées. On a pu déplorer la chute de deux chênes multicentenaires, l'un au chemin des Clys (voir photo) et l'autre au chemin de Saint-Oyend où, en début de soirée, un troisième chêne a été préventivement abattu vu son inclinaison menaçante. Quelques barrières du parking temporaire de la mairie se sont envolées n'occasionnant heureusement ni blessés ni dégâts matériels. Enfin, une propriété a subi la chute d'un chêne voisin, détruisant ainsi une partie de toiture, là non plus sans que quiconque ne soit blessé.



### PLAQUES MAGNÉTIQUES SUR LES VOITURES PROTECTAS

Depuis la fin du mois de juillet, vous aurez pu observer dans les rues de Bellevue les voitures de patrouille de la société de



sécurité Protectas parées de l'écusson communal. Protectas, après avoir fait l'expérience dans d'autres communes, a proposé ce procédé à la mairie. L'idée de ce panneau a germé du fait que régulièrement les habitants confondaient les patrouilles communales de la société de sécurité avec de possibles interventions privées. La commune et Protectas tiennent à ce que ces voitures soient considérées comme une sécurité de proximité et que les communiens sachent que les patrouilles sont à leur écoute dans le cadre de leurs rondes. Ainsi, n'hésitez pas à entrer en contact avec les agents, à leur signaler vos observations ou appréhensions. Notre objectif est de faire de Bellevue une commune sûre dans laquelle une bonne communication entre les divers acteurs soit une priorité.

### ENTRETIEN DE VOS JARDINS: ATTENTION AUX CHENILLES !



Les chenilles processionnaires feront leur retour dès le mois de février! Si vous avez des résineux (pins, épicéas, ifs, thuyas, sapins, etc.) ainsi que des chênes et que vous constatez des boules blanches ayant l'aspect d'un cocon blanc filandreux, il s'agit de la chenille processionnaire. Il est donc urgent de s'en occuper afin d'éviter des irritations et des démangeaisons plus ou moins sévères. Durant cette période il est préférable d'ouvrir l'œil principalement aux pieds des chênes et des pins.

### PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES DURANT LES FÊTES

La période des Fêtes est particulièrement propice aux cambriolages. La Police genevoise vous donne ci-après quelques conseils afin de vous prémunir au maximum contre ceux-ci et fait appel à vous pour l'aider à arrêter d'éventuels suspects.

- Prenez contact avec une société de sécurité privée afin de vous renseigner sur les systèmes d'alarme disponibles et les mesures de sécurité qu'elle propose. Faites attention de choisir une société agréée et reconnue par le canton. Préférez un système d'alarme sonore relié à une centrale.
- Collez des autocollants de la société de sécurité à laquelle vous êtes raccordés sur votre boîte-aux-lettres et votre porte pour prévenir que vous êtes en possession d'une telle installation.
- Il existe des systèmes de réglage lumineux programmables pour l'intérieur de votre habitation. Vous pouvez ainsi faire croire à une présence à un endroit donné pendant un temps donné.
- Pour les personnes habitant des villas, il est possible d'installer à l'extérieur des lumières à détecteur de présence.
- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres pleine ou messages sur votre répondeur automatique.
- Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillason, casier à lait, pot de fleurs, etc. qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.
- Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité: «Comment et quand pouvez-vous entraider?»
- Avisez immédiatement la police (n°117) en cas de constatations suspectes dans votre voisinage.

Dans le cadre de ses recherches, la police apprécie votre aide. Notez l'immatriculation, la couleur et la marque du véhicule suspect, la direction de fuite des suspects, le nombre et l'allure des suspects (taille, âge, couleur des cheveux, langue parlée, corpulence, habillement et particularités.)

## SÉCURITÉ



### QUI A LAISSÉ SON CHIEN FAIRE ÇA ?

Au mois d'avril dernier, la commune de Bellevue avait lancé une campagne de sensibilisation au ramassage des déjections canines au chemin des Marettes. De nombreux petits drapeaux «qui a laissé son chien faire ça?», avaient été plantés sur, ou à côté des crottes non ramassées.

Nous avons pu constater que, malheureusement, les propriétaires de chiens n'étaient pas très attentifs.

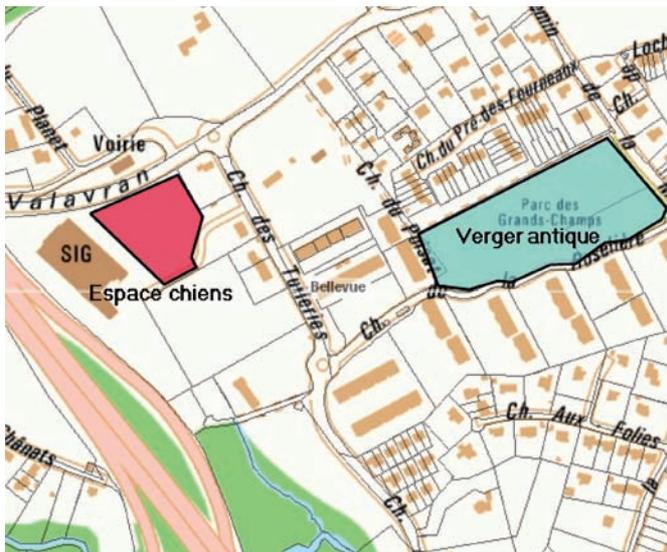
Une seconde campagne a été réalisée durant les mois d'octobre et novembre au chemin de la Roselière, ainsi que le long des voies CFF, au chemin En-Joubières.

Vous aurez pu voir, tout au long du cheminement piétonnier bordant le verger antique, de nombreux drapeaux. Nous rappelons aux propriétaires de chiens que des petits sacs sont à leur disposition dans les caninettes réparties sur le territoire de notre commune. Nous les prions d'en faire bon usage.

De plus, le verger antique est un lieu où les chiens ne sont pas admis. L'espace chien situé derrière le bâtiment SIG à la route de Valavran, le long de l'autoroute est un espace vert où vos compagnons à quatre pattes peuvent courir en toute liberté. Profitez-en !



Le verger antique



### LES POMPIERS DE BELLEVUE RECRUTENT

Tu as entre 18 et 35 ans, tu habites la commune de Bellevue, tu veux te rendre utile à la collectivité, la technique du feu t'intéresse, tu cherches un groupe dans lequel la bonne humeur règne... la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue se réjouit de te rencontrer.

Contact: Jimmy Loup, tél 079 651 01 16

Email: jimmyloup@gmail.com

### FEU BACTERIEN

Le feu bactérien est une maladie bactérienne (causée par *Erwinia amylovora*) particulièrement dangereuse et contagieuse qui noircit et déforme jusqu'à la mort les arbres fruitiers à pépins, les arbres et arbustes indigènes et



ornementaux à pépins de la famille des rosacées. Il fait peser une menace non seulement sur les pommiers, poiriers et cognassiers des vergers commerciaux mais également sur les arbres fruitiers haute tige ou certaines plantes indigènes sensibles.

La lutte préventive est la plus efficace et la meilleure marché! En effet, il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées.

### Aidez-nous à maintenir notre territoire exempt de cette maladie !

Afin de diminuer le risque pour les fruitiers commerciaux et arbres à haute-tige, l'arrachage préventif des plantes-hôtes ornementales permet de limiter le potentiel infectieux.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet de l'Etat de Genève

([www.ge.ch/agriculture/feubaterien](http://www.ge.ch/agriculture/feubaterien)).

**En cas de suspicion,  
l'annonce à la station phytosanitaire  
cantonale est obligatoire  
(022 388 71 71, [agriculture@etat.ge.ch](mailto:agriculture@etat.ge.ch)).**

Source [www.ge.ch/agriculture/feubaterien](http://www.ge.ch/agriculture/feubaterien)

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



### TRI SELECTIF DE PROXIMITÉ, MERCİ DE RESPECTER L'OFFRE COMMUNALE



Depuis quelques mois, la commune de Bellevue a mis à la disposition de ses habitants nombre de containers réservés au tri sélectif du verre et du papier. La plupart d'entre eux sont bien utilisés par les bellevistes et la mairie est satisfaite du succès que cette nouvelle offre communale remporte.

Malheureusement, il existe quelques points de collecte, dont celui des Tuilots (au début du chemin, non loin du giratoire des Romelles), qui ne remplissent déjà plus leur rôle. Des sacs poubelles contenant des ordures ménagères sont déposés autour et dans les containers de verre et de papier, ce qui rend le tri impossible par le camion de levée qui se voit dans l'obligation de faire incinérer la totalité des déchets. Le tri sélectif consciencieusement effectué par la plupart des habitants s'avère par conséquent totalement inutile.



Nous nous permettons donc de vous rappeler que les containers gris et bleus, marqués «container public», sont respectivement dédiés au tri du papier et du verre. Ils ne sont en aucun cas destinés aux ordures ménagères.

Il a également été constaté à plusieurs endroits sur le territoire de la commune que les poubelles publiques n'étaient pas respectées. Des sacs contenant des ordures ménagères privées y sont régulièrement jetés alors que ces poubelles devraient servir de «vide-poches».



Finalement, notre service des espaces extérieurs a remarqué que des déchets de jardin étaient déversés dans le Nant des Limites.

N'oubliez pas que l'ESREC récupère vos déchets de jardin selon les horaires suivants :

Lundi-vendredi: 14h30-19h30

Samedi : 9h30-17h00

Fermé le dimanche et les jours fériés.

**La commune  
vous remercie d'avance  
de collaborer à maintenir  
Bellevue propre.**



## UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE

### ECOTOURISME

#### Quelques chiffres :

- en 1950 : 25 millions de touristes dans le monde
- en 2000 : 702 millions de touristes dans le monde
- en 2005 : 800 millions de touristes dans le monde

**Il progresse de 4% par an. Si cette évolution se confirme, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) prévoit en 2020: 1,5 milliard de touristes dans le monde, soit 21% de la population mondiale.**

Dans un contexte de mouvements en faveur du Développement Durable et du Commerce Equitable, les prises de conscience au niveau international des impacts du tourisme, ont favorisé l'émergence d'acteurs engagés dans un tourisme « différent ». L'éco-tourisme se soucie de préserver l'environnement, d'effectuer des vacances moins polluantes, de se sensibiliser à la nature, de créer des emplois touristiques,...

La Société Internationale d'Écotourisme (TIES) est le réseau mondial de l'écotourisme qui regroupe plus de 90 pays et des affiliations avec plus de 40 associations régionales et nationales d'écotourisme. Elle définit l'écotourisme comme "voyager de manière responsable dans des sites naturels tout en aidant à la conservation de l'environnement et en ayant un impact positif sur les conditions de vie des populations locales".

Source: [voyagespourlaplanète.com](http://voyagespourlaplanète.com); [consoglobe.com](http://consoglobe.com); [voyageons-autrement.com](http://voyageons-autrement.com)

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



### BERNE : JOURNÉE DE L'ÉNERGIE ET REMISE DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE – 26 OCTOBRE 2010

Le 26 octobre dernier, c'est aux aurores que les représentants de la commune de Bellevue: M. Marcel BEAUVERD, Adjoint délégué au développement durable (DD), M. Jean-François RUCHET, Conseiller municipal membre du Comité de Pilotage du DD et Mme Enrica D'ALFONSO, responsable du DD au sein de l'administration communale, ont pris le train pour Berne afin de participer à la journée de l'énergie et recevoir le diplôme attestant de la réobtention du label «Cité de l'Énergie» par la commune.



Bertrand Piccard



Jean-François Ruchet et Enrica D'Alfonso

La Kursaal de Berne était décorée de la plus belle des manières pour accueillir les délégués de nombreuses villes et communes recevant pour la première fois ou confirmant le label synonyme d'investissement en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables. Des personnalités se sont succédées au micro afin de présenter le nouveau programme de Suisseénergie qui montre sa volonté de développer les nouvelles énergies, d'augmenter l'efficacité énergétique et de

rester ainsi à la pointe du progrès. C'est suite à une conférence passionnante au sujet de ses expériences passées, de son tour du monde en ballon et de son projet actuel, l'avion solaire «Solar Impulse» que le coup d'envoi de la seconde décennie du XXI<sup>e</sup> siècle a été donné par Bertrand PICCARD. Symbole de l'esprit d'innovation, de la mobilité durable, Bertrand PICCARD incarne une modification profonde des valeurs en prouvant, pas ses diverses initiatives, l'immense potentiel des nouvelles énergies et technologies axées sur l'économie d'énergie et des ressources. Puis, le bal de la remise des diplômes a commencé, dix communes recevaient leur premier label, six, dont Bellevue, fêtaient leur réaudit et les villes de Martigny, Neuchâtel et Genève obtenaient le label European Energy Award Gold (soit une réussite de plus de 75% des objectifs en matière de politique énergétique!). Pour l'anecdote, la Suisse compte aujourd'hui 226 communes et villes labellisées Cité de l'Énergie.



Remise du Label à M. Beauverd



### BOURSE CANTONALE ET PRIX CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: LANCEMENT DU CONCOURS 2011

**En mai 2011, le Conseil d'Etat décernera, pour la dixième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable. La première permet la concrétisation d'un projet, tandis que le second récompense une action déjà réalisée. Dotées respectivement d'un montant maximum de CHF 30'000.- et de CHF 10'000.-, ces distinctions visent à soutenir et encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable.**

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne ou groupelement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon).

Les projets et réalisations, soumis à un jury composé de membres du



conseil du développement durable, doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au lundi 31 janvier 2011.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours, la liste des lauréats des éditions précédentes, ainsi que toutes les informations utiles sont disponibles sur le site Internet [www.geneve.ch/agenda21](http://www.geneve.ch/agenda21).

Pour tout complément d'information:

M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, tél. : +41 (22) 388 19 42; fax: +41 (22) 388 19 49;

## SOCIAL – PETITE ENFANCE



### 10 ANS DU CENTRE DE JOUR DE VALAVRAN

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le Centre de jour de Valavran, renommé en 2009 Centre Médico Pédagogique (CMP), situé sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes, fêtait ses 10 ans d'existence. En septembre 2000, le Service Médico Pédagogique (SMP), dépendant du Département de l'Instruction Publique (DIP), ouvrait une école sur la commune de Bellevue pour accueillir des enfants âgés de 6 à 13 ans qui ne parviennent pas à suivre le programme de l'école primaire ordinaire en raison de leurs troubles globaux de la personnalité.

A l'heure actuelle, le Service Médico Pédagogique devenu cette année l'Office Médico Pédagogique (OMP) dispose de plusieurs CMP, pour jeunes enfants de tout âge. Ils sont situés sur les différents secteurs géographiques du canton dans des bâtiments indépendants des écoles ordinaires.



Ces institutions offrent un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adapté à chaque enfant et nécessaire à son meilleur développement.

Le CMP de Valavran accueille actuellement 18 enfants. L'équipe pluridisciplinaire chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend des enseignants spécialisés, des éducateurs, une psychomotricienne, une logopédiste, une aide de cuisine (ces trois dernières à temps partiel). Ils travaillent sous la responsabilité pédagogique et thérapeutique d'une éducatrice spécialisée et d'un psychologue.

Les enfants viennent de tout le canton et sont amenés par des petits bus privés le matin et ramenés chez eux le soir. L'horaire est le même que pour l'école ordinaire.

Le 1<sup>er</sup> octobre au soir, c'était la fête à Valavran. Tous les anciens élèves, leurs familles et les adultes ayant travaillé à Valavran ces 10 dernières années, étaient conviés à se retrouver. La direction de l'OMP, le corps enseignant de l'école de Bellevue avec lequel l'équipe de Valavran collabore, les membres de l'Exécutif de la commune de Bellevue avaient aussi répondu présents à cette invitation.

Les enfants du Centre de jour avaient choisi le thème du monde marin pour décorer la grande tente, mise à disposition par la commune de Bellevue. Ils avaient appris des chansons qu'ils ont chantées de tout leur cœur :

"Ohé, ohé, on est tous là

Et vous, et vous, qu'êtes-vous devenus?"

C'était une joie de se retrouver, de voir ce que chacun était devenu, de voir les enfants d'autrefois devenus de jeunes adultes. Les enfants étaient ébahis de rencontrer ces grands qui avaient fréquenté le même lieu qu'eux.

La fête fut belle, le gâteau magnifique, le plaisir immense : MERCI à tous !!!

Laurence Juvet, responsable pédagogique du CMP de Valavran  
Raouf Maherzi, responsable thérapeutique du CMP de Valavran



### AIDE ET SOINS À DOMICILE À BELLEVUE

#### Notre mission

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'institution est également chargée d'évaluer les besoins et d'orienter les personnes au sein du réseau de soins.

#### Nos prestations

- les soins infirmiers :
  - à visée préventive (contrôle de santé), éducative, curative (injections, pansements), palliative (traitement de la douleur)
  - les soins de base (aide à la toilette, au lever et au coucher)
- l'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne
- la recherche de contacts avec la famille, l'entourage et l'environnement social
- le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, l'encadrement et la garde d'enfants malades
- l'ergothérapie: rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement
- les actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et des accidents
- la livraison de repas à domicile
- la sécurité à domicile: système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes
- l'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement
- la réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 8h à 17h en semaine et 24h/24 week-end et jours fériés.

#### Notre organisation

Notre activité se déploie sur l'ensemble du canton de Genève, divisé en quatre zones géographiques auxquelles correspondent les quatre Centres de maintien à domicile (CMD) suivants: Carouge, Pâquis, Eaux-Vives et Onex.

#### Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile Pâquis

Adresse de correspondance: 36 avenue Cardinal-Mermillod

1227 Carouge

Tél. 022 420 20 12

Horaires: du lundi au vendredi de 8h à 18h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24h sur 24.

Ouverture prochaine du CMD aux 45-47a rue de Lausanne

[www.fsasd.ch](http://www.fsasd.ch)

#### Consultation parents-enfants

Tous les mardis de 14h à 16h, au chemin de Versoix-la-Ville 5, à Versoix.

## SOCIAL – PETITE ENFANCE



### LOCAL DES JEUNES

**Géré par la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle)**

Depuis septembre dernier, une nouvelle équipe d'animation de la FASe est présente sur les communes de Bellevue et Genthod. Elle est composée de Noelia TAJES,



Emile NOBS, Nicolas GLE-NAT, travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Vous pourrez retrouver cette nouvelle équipe au **local des jeunes du Centre sportif de la Vigne Blanche** (au sous sol). Le local est un lieu d'écoute et de détente pour les jeunes dès 12 ans jusqu'à 25 ans. Vous y trouverez divers jeux à disposition et un babyfoot. Si vous avez des projets: soirées, sorties, etc., n'hésitez pas à venir en parler aux animateurs. Heures d'ouvertures Mercredi: 18h00 -21h00 - Vendredi: 18h00 -22h00. Dès le début novembre, «sport pour tous» (activités sportives en accueil libre de 12 ans à 25 ans) reprend tous les samedis de 14h00 à 18h00 à la salle de gymnastique de l'école de Genthod.

**Afin de rendre le local plus convivial et chaleureux, l'équipe TSHM est à la recherche de donations de canapés, babyfoot et différents appareils électroménagers. Si vous souhaitez vous débarrasser de certains de vos objets, appelez sans hésiter Noelia Tajés, référente du local au 079 201 19 68.**

### FÊTE DE NOËL – ECOLE DE BELLEVUE

Nous vous attendons nombreux pour venir fêter Noël avec les élèves de la division élémentaire de Bellevue

**le mardi 21 décembre,  
à 19h00,  
dans la salle communale**

Au programme: les chants des élèves, un spectacle offert par la mairie et l'honneur d'une visite du Père Noël ! A l'issue de la soirée un bon vin chaud et une collation de Noël seront servis.

A très vite.

**(Parking provisoire sur le terrain de basket mis à disposition).**



## INFORMATIONS PRATIQUES

### POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3181 habitants à fin octobre 2010.

### JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la commune engagera en 2011 une dizaine de jeunes gens pour travailler dans les services des espaces extérieurs, du secrétariat et des bâtiments.

Dès le 13 décembre 2010, les personnes intéressées trouveront à la réception de la mairie, ainsi que sur notre site Internet, les formulaires d'inscription à nous retourner avant le 28 février accompagnés d'un dossier complet.

### CARTES D'IDENTITÉ

Attention, le service des passeports et de la nationalité sera fermé durant les Fêtes! Nous vous rappelons que la Mairie ne traite plus les demandes de passeport mais seulement celles des cartes d'identité. En décembre, elle prendra en compte vos commandes jusqu'au mardi 21 à 16h30. Les demandes seront à nouveau traitées dès le lundi 3 janvier à 13h30.

### FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LES FÊTES

A l'occasion des fêtes de fin d'année nous vous informons que la Mairie fermera ses portes du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre 2010. Nous vous accueillerons à nouveau dès le lundi 3 janvier 2011 selon les horaires d'ouverture habituels de la réception.



## INFORMATIONS PRATIQUES



### AGENDA 2010 – 2011 DE LA COMMUNE

#### DÉCEMBRE 2010

Nous vous rappelons que depuis le 27 novembre 2010 **la patinoire** du centre sportif de la Vigne Blanche a ouvert ses portes pour l'hiver et ce jusqu'au 27 février 2011 (selon météo).

**Vendredi 10** : Fête de l'Escalade - journée pour les enfants et soirée, Ecole de Bellevue

**Jeudi 16** : Calendrier de l'Avent à la Mairie de Bellevue

**Mardi 21** : Fête de Noël, Ecole de Bellevue, salle communale, 19h00

**Vendredi 24 au vendredi 7 janvier 2011** : Vacances scolaires de Noël et Nouvel An.

#### JANVIER 2011

**Mardi 25** : CM séance, 20h30

#### FÉVRIER 2011

**Dimanche 13** : Votations populaires

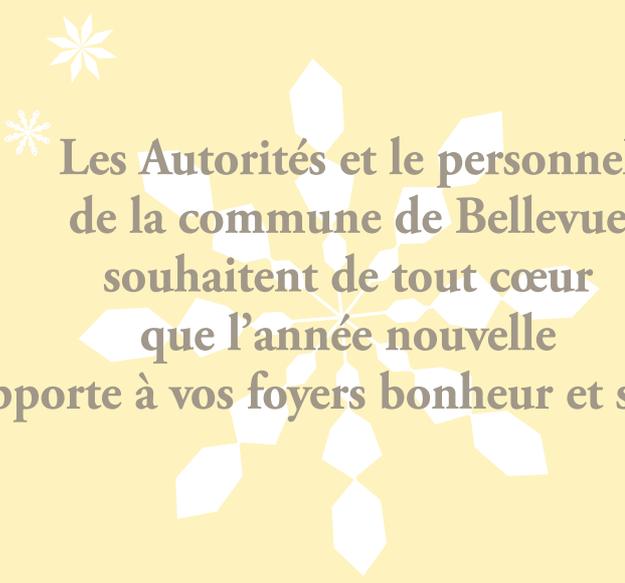
**Lundi 21 au vendredi 25** : Vacances scolaires de février

#### MARS 2011

**Mardi 1** : CM séance, 20h30

**Jeudi 3** : Levée des objets encombrants

**Dimanche 13** : Election des conseils municipaux


  
**Les Autorités et le personnel  
de la commune de Bellevue  
souhaitent de tout cœur  
que l'année nouvelle  
apporte à vos foyers bonheur et santé.**

#### Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

#### Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Les vendredis: fermé

-  Administration communale
-  Sécurité
-  Culture et loisirs
-  Social – petite enfance
-  Technique – Bâtiments – Services extérieurs
-  Développement durable
-  Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.

